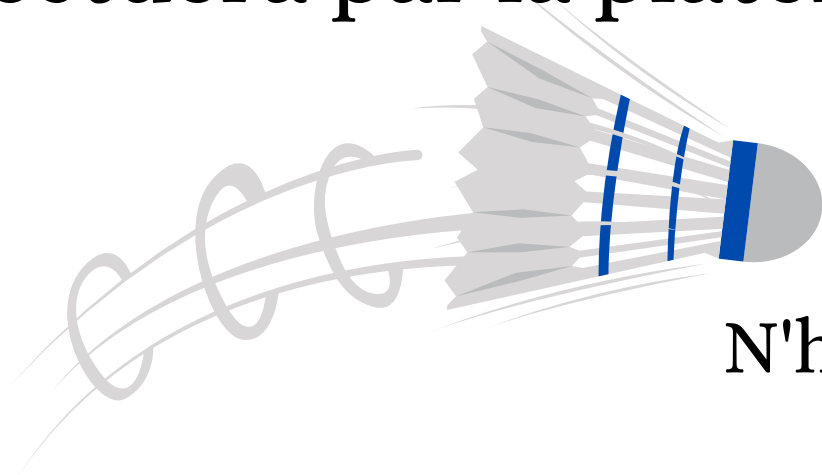


La campagne ANS 2021 est lancée

Vous souhaitez déposer une demande de subvention ?

Vous avez jusqu'au Lundi 10 mai 2021 à 10h pour transmettre votre dossier
Elle s'effectuera par la plateforme "Le Compte Asso", disponible en [cliquant "ici"](#)



N'hésitez pas à [cliquer "ici"](#) pour trouver des réponses à vos questions !

Un référent ANS régional se tient à votre disposition :

Edy Fraboulet

coordoetr@badminton-paysdelaloire.fr / 06.83.22.53.99

Il vous accompagnera à la réalisation de votre demande de subvention



Quels sont les conditions à remplir ?

Comment faire ?

Combien d'actions je dois respecter ?

Comment remplir le dossier ?

Quels sont les justificatifs à transmettre ?

Ligue de Badminton des Pays de la Loire

101, rue Dupetit Thouars 49000 ANGERS

